



Déclaration liminaire de la délégation FO-DGFIP-34 CTPD du 05 Février 2010

Madame la Présidente,

Le CTPD consacré aux suppressions d'emplois 2010 a été convoqué une première fois le 14 décembre puis en 2ème convocation faute de quorum atteint le 17 décembre 2009.

La seule réponse que FO-DGFIP-34 pouvait faire à ces convocations était celle du BOY COTT. En effet nous ne pouvions que marquer notre opposition à cette logique dogmatique de destruction des emplois.

Ces suppressions sont inacceptables et de surcroît, les marges financières ainsi obtenues ne sont pas contrairement aux affirmations électorales présidentielles au profit des agents qui voient leur pouvoir d'achat stagner voire régresser depuis un certain nombre d'années.

FO ne cesse de s'opposer à la Révision générale des politiques publiques qui au prétexte de réorganiser l'Etat, a pour but de supprimer massivement des emplois et de démanteler le Service Public,

La Cour des comptes elle-même dans son rapport publié le 16 décembre 2009 critique la vision à court terme et dans l'urgence de la gestion des emplois

Elle réclame une approche plus qualitative, basée sur l'analyse des missions et dénonce une approche principalement budgétaire sans adéquation des emplois aux besoins.

Malgré cela le gouvernement persiste et poursuit cette méthode et même avec zèle s'agissant de notre ministère.

2569 suppressions à la DGFIP se déclinant en 37 emplois en moins dans l'Hérault.

Quand cessera-t-on d'être les plus performants en matière de suppressions d'emplois.

Quand arrêtera-t-on d'utiliser des indicateurs ORE TSM comme variables d'ajustement

Quand remettrons-nous en adéquations les moyens aux missions ?

Car nos services sont anémiés et le seuil critique de fonctionnement est atteint.

Il ne suffit pas de clamer le maintien d'un service public républicain, encore faut-il encore en assurer la qualité. Pour cela il faut lui accorder les moyens nécessaires pour garantir sa neutralité la correcte exécution des missions et de bonnes conditions de travail pour tous les personnels.

Alors force est de constater qu'au contraire on s'éloigne de ces valeurs à la DGFIP et les agents se demandent si l'on entend continuer encore longtemps à se moquer d'eux.

Ils ne supportent plus le discours officiel du « mettre l'utilisateur au cœur de la réforme », alors que leurs conditions de travail se dégradent de jour en jour.

D'une part on entend chaque jour des propos provocateurs de la part de nos Ministres, d'autre part nos responsables locaux minimisent la pression et le stress permanent que subissent les cadres en comptant toujours plus sur la conscience professionnelle des agents.

Confrontés à la réalité du terrain les agents de la DGFIP doivent pourtant faire face à autant de contraintes qui ne sont pas prises en compte :

- . L'augmentation de la charge de travail liée à des missions nouvelles imposées par le législateur ou le gouvernement, (PPE, Prime Cuve, accueil, fiscalité locale, politique immobilière de l'Etat)

- . L'adaptation rapide à de nouvelles structures dans le cadre de la création de la DGFIP (SIP, SIE, PRS, etc.)

- . Le déploiement des nouveaux systèmes informatiques, occasionnant perte de temps, et une réorganisation problématique des Chaînes de travail, (HELIOS, et bientôt CHORUS).

- . Satisfaire aux indicateurs de gestion au détriment de l'exécution correcte des missions.

- . Répondre à une prolifération de réunions

Il est grand temps que nos politiques et nos Directions locales enlèvent leurs œillères et se rendent compte du malaise grandissant qui se développe dans notre réseau. Mener de front réforme et suppressions d'emploi ne peut conduire qu'à une impasse

D'ailleurs, les responsables de secteurs, chefs de services, comptables même en restant loyaux à leur administration comme le leur rappelle souvent la plus haute hiérarchie, ne peuvent plus se taire et vous expriment de plus en plus lors de vos réunions ciblées leur légitime amertume, colère à l'image même des agents.

Colère des agents DGFIP tous cadres, toutes filières mais colère également de tous les fonctionnaires. Car le flot de provocations ne tarit pas. Un jour la mobilité, un autre les retraites et toujours en termes méprisants choisis.

Nous avons connus des périodes où les ministres se battaient pour leur « boutique » aujourd'hui ils veulent en être les fossoyeurs.

Aujourd'hui nous sommes en CTPD, mais nous ne pouvons faire l'impasse sur ce qui semble être d'actualité, Car en plus des problèmes propres à la DGFIP, nombres d'agents nous interpellent sur ces points.

Les médias semblent découvrir la portée de la loi sur la mobilité des fonctionnaires. Fait de société oblige, ce que nous organisations syndicales avons dénoncé voilà 2 ans semble prendre seulement sa pleine mesure aujourd'hui dans les esprits. Eh oui les OS appelaient à la grève le 10 juin 2008 pour dénoncer ce projet. Ensuite la seule fédération générale des fonctionnaires FO estimant que ce projet à lui seul justifiait une mobilisation a appelé à la grève le 7 juillet 2008 et le 02 juillet 2009, dates phares de ce qui était encore qu'un projet de loi. Nous étions marginalisés en agitateurs de peurs injustifiées lorsque nous dénoncions les articles 6 à 9 au moins de ce projet de loi comme une bombe à retardement contre les fonctionnaires. Malheureusement nos craintes étaient bel et bien fondées.

Preuves en sont les propos tenus par notre ministre à savoir « qu'un fonctionnaire refusant trois postes proposés suite à une réorientation professionnelle, n'a plus envie de travailler dans l'administration et qu'il n'y a aucune raison que celle-ci continue à le payer », alors même qu'au travers de la RGPP c'est lui qui organise les suppressions de ses missions et la démolition des services publics, c'est l'agent qui va être licencié. Le cynisme de ces propos est inacceptable.

A cela on rajoute un zeste d'agitation sur la remise en cause du mode de calcul des retraites des fonctionnaires sur les 6 derniers mois de travail et là nous avons la recette idéale pour confectionner le climat serein dans lequel le fonctionnaire baigne aujourd'hui.

FO-DGFIP-34 en total accord avec la fédération des Finances et celle des fonctionnaires FO mettra tout en œuvre pour faire respecter la dignité des fonctionnaires notamment par les représentants de l'Etat-employeur qui traitent leurs salariés avec un tel mépris.

Nous savons que notre déclaration dépasse les frontières de notre département, ce qui est volontairement inhabituel de la part de notre délégation, mais nous constatons que via des feuilles de routes, des outils et objectifs communs à tout le département, nos problèmes sont les mêmes sur tout le territoire.

Montpellier le 05 février 2010-02-05

La délégation au CTPD , FO-DGFIP-34